déposé à DTJS le 31/05/2007

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Déclaration d'un local hébergeant des mineurs

Cerfa N° 12751*01

Annexe

Arrêté du 25 septembre 2006
relatif à la déclaration préalable des locaux hébergeant des mineurs
prévue à l'article R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles

Cette déclaration est à renvoyer à la direction *(régionale et)* départementale de la jeunesse et des sports du lieu d'implantation

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt de la déclaration : ____/____/_____ **N° d'enregistrement du local :** .....

☐ Déclaration complète ☐ Plan des locaux joint ☐ Plan d'accès joint

Local

Nature

☒ Centre de vacances ☐ Hôtel ☐ Gîte

☐ Etablissement scolaire ☐ Ferme ☐ Autre *(préciser)* : .....

Implantation

Adresse : LANGLADE (Gouvernement) Téléphone : 05.08.41.20.12

..... Télécopie : ..54.64

Commune : de Miquelon Langlade Code postal : 97500

Adresse électronique : college@wanadoo.net

Nombre de bâtiments : 4

Nombre de structures mobiles assimilées : /

Nombre de lits ou capacité de couchage : 30

Chambre d'isolement pour malade : ☒ Oui ☐ Non

Date de l'autorisation pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans : ____/____/_____

Date de l'avis de la direction des services vétérinaires *(si restauration)* : ____/____/_____

Alimentation en eau potable : ☐ réseau public ☒ ressources privées

Mode d'assainissement : ☐ assainissement collectif ☒ dispositif spécifique

Equipements sanitaires : nombre de douches : 4 nombre de W.C. : 4

Mode de production chauffage et eau chaude sanitaire *(préciser)* : électrique

Piscine : date de la déclaration en mairie : ____/____/_____ ☐ couverte ☐ en plein air

Caractéristiques E.R.P. *(établissement recevant du public)*

Type : ..... ☐ Extension type R

Catégorie : .....

Commission de sécurité et d'accessibilité

Date de la dernière visite : 01/08/2006 Avis : ☒ favorable ☐ défavorable

Remarques éventuelles : remplacer les rideaux et matelas (Type M2)

Date de l'arrêté municipal d'ouverture : ____/____/_____

Assurance

Compagnie d'assurance : A.G.F 29 rue Boursaint BP 4288

N° du contrat en responsabilité civile de l'exploitant : 85100129 80

Personne à joindre sur place en cas d'urgence

Nom : LELOBIEUX Prénom : Guy

Téléphone : 05.08.41.39.44 Portable : ...55.73.24 Télécopie : 05.08.41.73.24

Adresse électronique : guy.lelobieux@wanadoo.net

Exploitant

Personne morale

Type : ☒ Association ☐ Comité d'entreprise ☐ Autre *(préciser)* : .....

☐ Société commerciale ☐ Collectivité territoriale *(préciser)* : .....

Dénomination sociale : A.S.C.C Association sportive et Culturelle du Collège

Adresse du siège : 12 rue Maréchal de Lattre de Tassigny Téléphone : 05.08.41.20.12

Portable : __.__.__.__.__

Commune : Saint-Pierre Code postal : 97500

Adresse électronique : college@dynao.net Télécopie : __.__.__.54.64

Représentant légal : *(facultatif pour les collectités territoriales)*

Mme ☐ Mlle ☐ M ☒ Fonction : Président

Nom de naissance : Georges Cambray Prénom : .....

Nom d'usage : .....

Lieu de naissance : Saint-Pierre Date de naissance : 27/12/1956

Personne physique

Mme ☐ Mlle ☐ M ☐

Nom de naissance : ..... Prénom : .....

Nom d'usage : .....

Lieu de naissance : ..... Date de naissance : __/__/____

Adresse : ..... Téléphone : __.__.__.__.__

..... Portable : __.__.__.__.__

Commune : ..... Code postal : _____

Adresse électronique : ..... Télécopie : __.__.__.__.__

Nature des droits sur les locaux

Propriétaire ☐ Locataire ☐ Utilisation à titre gratuit ☒ Autre ☐ *(préciser)* : .....

Je soussigné(e) ..... déclare sur l'honneur :

- la sincérité des renseignements portés sur ce formulaire,
- avoir pris connaissance de la réglementation concernant la protection des mineurs accueillis hors du domicile parental et notamment des articles L. 227-4 à L. 227-12 et R. 227-1 à R. 227-30 du code de l'action sociale et des familles (C.A.S.F.), et des articles L. 2324-1 à L. 2324-4 et R. 2324-10 à R. 2324-15 du code de la santé publique,
- m'engager à signaler toute modification des éléments de cette déclaration,
- avoir vérifié que les personnes appelées, à quelque titre que ce soit, à prendre part à l'exploitation de ces locaux n'ont pas fait l'objet d'une mesure administrative prise en application des articles L. 227-10 et L. 227-11 du C.A.S.F.,
- avoir vérifié que les personnes exerçant, à quelque titre que ce soit, des fonctions dans ces locaux ne sont pas incapables en application de l'article L. 133-6 du C.A.S.F..

Cachet (personne morale)

Fait le 31/05/2007 à Saint Pierre

Signature (précédée de la mention manuscrite "certifié exact")

certifié exact

N.B. : le plan des locaux et le plan d'accès sont à joindre à la présente déclaration, et les pièces suivantes doivent pouvoir être présentées lors d'une inspection :

- *le récépissé de déclaration initiale et, le cas échéant, les récépissés des modifications*
- *le contrat d'assurance*
- *l'autorisation municipale d'ouverture de l'établissement*
- *la copie du procès-verbal de la dernière visite de la commission de sécurité contre l'incendie compétente*
- *l'avis de la direction des services vétérinaires (si restauration)*
- *l'avis du service de PMI (protection maternelle et infantile) si hébergement de mineurs âgés de moins de 6 ans*
- *le dossier technique "'amiante"*

Les déclarations mensongères sont passibles de sanctions pénales (article 441-6 du code pénal).

Les informations données peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé ; les droits d'accès et le droit de rectification doivent être effectués auprès de la direction départementale de la jeunesse et des sports du lieu de déclaration.